

Communiqué de Presse du Conseil d'Etat

1^{er} octobre 2014

La version Internet fait foi

Sommaire

Genève-Confédération	4
Introduction durable de la clause du besoin: oui à la révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie.....	4
Félicitations adressées à M. Laurent Favre, conseiller d'Etat neuchâtelois élu	4
Genève.....	5
Adoption des plans régionaux d'évacuation des eaux du Nant d'Avril et de la Seymaz	5
Proches aidants : pour des solutions pratiques	5
Troisième attribution de la part cantonale du bénéfice de la Loterie romande.....	6
Aide financière accordée au Groupement romand d'études des addictions	7
Composition des conseils municipaux et des exécutifs communaux pour les élections communales de 2015	7
Nominations	10
Entrée en vigueur de lois	11
Agenda des invitations à la presse	15

Introduction durable de la clause du besoin: oui à la révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à une consultation du Département fédéral de l'intérieur concernant la révision partielle de la [loi fédérale sur l'assurance-maladie, du 18 mars 1994 \(LAMal\)](#), relative au pilotage du domaine ambulatoire. Le gouvernement genevois approuve cette révision partielle de la LAMal, qui introduit de manière durable la clause du besoin dans la législation fédérale et permettra d'appliquer une limitation de l'admission à pratiquer à la charge de la LAMal pour tous les professionnels de la santé du domaine ambulatoire.

Les nouvelles règles remplaceront le dispositif transitoire adopté en 2013 sous la pression des cantons dans lesquels le nombre d'installations de nouveaux cabinets avait explosé durant la période sans clause du besoin. Elles répondent au besoin de régulation de l'offre médicale, dont l'augmentation a un effet sur l'évolution des coûts de la santé. A Genève, en 2013, les coûts de la santé par assuré ont augmenté de 8,3%, alors que cette augmentation ne s'élevait en moyenne qu'à 2,5% de 2002 à 2012, durant les années de limitation des admissions.

Limitier le nombre de fournisseurs de prestations permet d'endiguer l'évolution des coûts de la santé sans préteriter la qualité des soins pour les assurés.

*Pour toute information complémentaire: M. Adrien Bron, directeur général de la santé, DEAS,
☎ 022 546 50 26.*

Félicitations adressées à M. Laurent Favre, conseiller d'Etat neuchâtelois élu

Le Conseil d'Etat a adressé ses félicitations à M. Laurent Favre à l'occasion de son élection, le 28 septembre dernier, au Conseil d'Etat neuchâtelois et lui a adressé ses vœux de succès dans l'accomplissement de sa fonction au sein de l'exécutif de Neuchâtel.

Adoption des plans régionaux d'évacuation des eaux du Nant d'Avril et de la Seymaz

Le Conseil d'Etat a adopté deux plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE). Après ceux des secteurs [Allondon-Champagne](#) et [Aire-Drize](#), les PREE des secteurs Nant d'Avril et Seymaz sont les troisième et quatrième à être adoptés, sur un total de six. Les PREE devant encore être adoptés sont ceux des secteurs Lac rive droite et Lac rive gauche. Ces différents périmètres d'étude correspondent à des grands bassins versants hydrologiques qui couvrent l'entier du territoire cantonal.

Outils cantonaux de planification de l'assainissement de la gestion et de l'évacuation des eaux, les PREE étudient plus spécifiquement le cycle dit « urbain » de l'eau, c'est-à-dire la problématique des eaux usées et des eaux pluviales dans un environnement urbanisé. Ils visent à harmoniser les mesures au sein d'un bassin versant hydrologique et fixe un certain nombre d'actions à entreprendre, qui revêtent un caractère régional.

Le plan d'actions du PREE du Nant d'Avril fixe quatorze actions à réaliser à l'horizon des quinze à vingt prochaines années. Celui du PREE de la Seymaz en fixe vingt-sept. Les principales actions sont liées à la reconstruction et à la rénovation de stations d'épuration, à la réalisation de mesures de gestion des eaux pluviales et à la finalisation de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement communaux.

Le coût total des actions à mettre en œuvre pour ces deux PREE est estimé à environ 168 millions de francs, dont 112 à la charge des communes et 49 à la charge des Services industriels de Genève.

Les investissements à la charge des communes seront financés, dès le 1^{er} janvier 2015 par le futur fonds intercommunal d'assainissement.

Pour toute information complémentaire : M. Frédéric Bachmann, service de la planification de l'eau, direction générale de l'eau, DETA, ☎ 022 546 74 26.

Proches aidants : pour des solutions pratiques

Le Conseil d'Etat a adopté à l'intention du Grand Conseil son rapport sur la [motion « Proches aidants : des solutions pratiques »](#).

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle l'importance de l'aide informelle fournie par les proches aidants, qui constituent un pilier du maintien à domicile. Plusieurs mesures de soutien aux proches aidants existent dans le canton, mais le Conseil d'Etat veut s'assurer que leurs besoins sont couverts. Si ce n'est pas le cas, le Conseil d'Etat souhaite que le dispositif de soutien actuel soit complété, dans la mesure des moyens disponibles, en renforçant certaines prestations existantes ou en introduisant des prestations nouvelles. En conséquence, un mandat a été confié à l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) afin d'évaluer plus précisément les besoins des proches aidants.

Le Conseil d'Etat répond également favorablement au souhait des députés de prolonger le mandat de la « commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile », qui réunit la majorité des partenaires concernés et qui est une instance d'appui aux travaux et aux réflexions conduits par l'Etat dans ce domaine. Cette commission poursuit donc ses travaux d'élaboration d'un plan d'action pour chaque action identifiée comme prioritaire dans son rapport intermédiaire.

L'organisation conjointe, par les cantons de Vaud et de Genève, de la journée dédiée aux proches aidants du 30 octobre 2014 constitue également une priorité pour le Conseil d'Etat.

Enfin, le gouvernement est sensible à la problématique des parents qui, étant confrontés à la maladie grave d'un enfant, ne peuvent plus concilier vie professionnelle et vie familiale. Cependant, il tient à rappeler que l'introduction d'une disposition permettant d'obtenir des prestations complémentaires familiales en cas de maladie grave d'un enfant serait de nature à générer des inégalités de traitement entre les situations étudiées par le service des prestations complémentaires (SPC), en l'absence d'une définition claire et applicable de cette notion, y compris au niveau fédéral. Ainsi et préalablement à toute modification du cadre légal, il conviendrait d'élaborer une liste complète des maladies graves qui permettrait au SPC d'entrer en matière. Cela soulève cependant des questions éthiques et médicales complexes qui ne sont toujours pas tranchées au niveau fédéral.

Pour toute information complémentaire : M. Thierry Blanc, directeur du service de la planification et du réseau de soins, direction générale de la santé, DEAS, ☎ 022 546 50 34.

Troisième attribution de la part cantonale du bénéfice de la Loterie romande

Le Conseil d'Etat a arrêté la troisième des quatre répartitions annuelles des bénéfices de la Loterie romande revenant au canton de Genève ainsi que la révocation et la restitution des attributions. Il a donné son aval aux propositions formulées par l'organe genevois de répartition des bénéfices de la Loterie romande, lors de la troisième de ses quatre séances annuelles. Ainsi, 96 institutions à but non lucratif se sont vu attribuer un total de 6'742'980 francs, dont 48% au bénéfice de la culture. Le Conseil d'Etat a aussi pris acte d'une restitution de don pour un montant de quelque 2250 francs.

Comme à l'accoutumée, la liste des bénéficiaires ainsi que la destination et le montant de chaque attribution sont publiés dans la Feuille d'avis officielle. Les critères d'attribution et les modalités de traitement des demandes de dons peuvent être consultés sur le site www.entraide.ch, de même que le rapport d'activités et les comptes 2013.

L'organe de répartition des bénéfices de la Loterie romande est chargé de gérer, sur délégation du Conseil d'Etat, le fonds du même nom, qui destine à l'utilité publique les bénéfices réalisés par la Loterie romande.

Pour toute information complémentaire : M. Bernard Favre, président de l'organe genevois de répartition des bénéfices de la Loterie romande, ☎ 079 215 80 58.

Aide financière accordée au Groupement romand d'études des addictions

Le Conseil d'Etat a attribué au Groupement romand d'études des addictions (GREA) une aide d'un montant total de 30'000 francs pour l'année 2014.

Ce financement permettra au GREA d'offrir des formations et des outils de réflexion aux professionnels œuvrant dans le domaine des addictions et de favoriser les échanges de bonnes pratiques. Cette aide permettra également d'éditer et de diffuser le magazine *Dépendances*.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du programme de sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention.

Pour toute information complémentaire : Professeur Jacques-André Romand, médecin cantonal, direction générale de la santé, DEAS, ☎ 022 546 50 00.

Composition des conseils municipaux et des exécutifs communaux pour les élections communales de 2015

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la [loi sur l'administration des communes](#), le Conseil d'Etat a arrêté le nombre des conseillers municipaux et la composition des exécutifs communaux (maires et adjoints ou Conseil administratif) à élire dans chaque commune en se fondant sur l'état de la population au 30 juin de l'année précédant l'élection.

Sur la base de la population au 30 juin 2014, ce sont 924 conseillers municipaux (contre 906 en 2011) qui devront être élus le 19 avril 2015.

S'agissant des exécutifs communaux, il est à relever que seule la commune de Perly-Certoux enregistre une modification et passe d'un exécutif communal composé d'un maire et de deux adjoints à celui d'un Conseil administratif de trois membres.

COMMUNES	POPULATION AU 30.06.2014	CONSEIL MUNICIPAL COMPOSITION	EXECUTIF COMMUNAL COMPOSITION
Aire-la-Ville	1120	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Anières	2491	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Avully	1793	15 membres	1 maire et 2 adjoints
Avusy	1430	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Bardonnex	2246	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Bellevue	3265	19 membres	3 conseillers administratifs
Bernex	9907	23 membres	3 conseillers administratifs

Carouge	21 125	33 membres (+2)	3 conseillers administratifs
Cartigny	868	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Céligny	684	11 membres	1 maire et 2 adjoints
Chancy	1426	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Chêne-Bougeries	10 876	25 membres	3 conseillers administratifs
Chêne-Bourg	8212	23 membres	3 conseillers administratifs
Choulex	1093	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Collex-Bossy	1669	15 membres	1 maire et 2 adjoints
Collonge-Bellerive	7664	21 membres	3 conseillers administratifs
Cologny	5053	21 membres (+2)	3 conseillers administratifs
Confignon	4446	19 membres	3 conseillers administratifs
Corsier	2021	17 membres (+2)	1 maire et 2 adjoints
Dardagny	1538	15 membres (+2)	1 maire et 2 adjoints
Genève	196 257	80 membres	5 conseillers administratifs
Genthod	2794	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Grand-Saconnex	12 048	27 membres (+2)	3 conseillers administratifs
Gy	491	9 membres	1 maire et 2 adjoints
Hermance	982	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Jussy	1278	13 membres	1 maire et 2 adjoints
Laconnex	607	11 membres	1 maire et 2 adjoints
Lancy	30 268	37 membres (+2)	3 conseillers administratifs

Meinier	2078	17 membres (+2)	1 maire et 2 adjoints
Meyrin	22 102	33 membres	3 conseillers administratifs
Onex	18 282	31 membres (+2)	3 conseillers administratifs
Perly-Certoux	3094	19 membres (+2)	3 conseillers administratifs
Plan-Les-Ouates	10 341	25 membres	3 conseillers administratifs
Pregny-Chambésy	3606	19 membres	3 conseillers administratifs
Presinge	691	11 membres	1 maire et 2 adjoints
Puplinge	2061	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Russin	491	9 membres	1 maire et 2 adjoints
Satigny	4010	19 membres	3 conseillers administratifs
Soral	750	11 membres	1 maire et 2 adjoints
Thônex	13 945	27 membres	3 conseillers administratifs
Troinex	2305	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Vandoeuvres	2592	17 membres	1 maire et 2 adjoints
Vernier	34 973	37 membres	3 conseillers administratifs
Versoix	13 224	27 membres	3 conseillers administratifs
Veyrier	10 961	25 membres	3 conseillers administratifs
TOTAUX	479 158	924 membres	24 maires et 48 adjoints 65 conseillers administratifs

Pour toute information complémentaire : Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat, ☎ 022 327 95 09.

Nominations

Nouveau directeur général de l'office des bâtiments

Le Conseil d'Etat a nommé M. **René Duvillard** au poste de directeur général de l'office des bâtiments à dater du 1^{er} octobre 2014. M. Duvillard occupait déjà la fonction de directeur général par intérim suite au départ de M. Patrick Armaingaud, qui a rejoint cet été la direction des Hôpitaux universitaires de Genève.



Agé de 55 ans, M. Duvillard s'est formé dans le domaine de la comptabilité et de la fiscalité immobilière. Il a exercé durant de nombreuses années au sein d'une importante régie immobilière du canton, où il a notamment occupé les fonctions de fiscaliste, de directeur financier et de directeur de la gérance. En 2011, il a rejoint l'office des bâtiments, où il a pris la direction de la gestion et valorisation. A ce titre, il a été notamment chargé de piloter toutes les tâches en lien avec la gérance, l'entretien et le nettoyage des bâtiments de l'Etat, ainsi que de développer la stratégie de valorisation du patrimoine de l'Etat.

Les compétences, l'expérience et la personnalité de M. Duvillard lui permettront de faire face à l'ensemble des défis liés à son nouveau poste à la tête de cet important office, qui gère l'ensemble du parc immobilier et des terrains de l'Etat.

Pour toute information complémentaire : M. Jacques Beuchat, secrétaire général, DF, ☎ 022 327 98 06.

Entrée en vigueur de lois

Le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur des lois suivantes :

Loi	AUTEUR DU PL INITIAL	ENTREE EN VIGUEUR
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2013 (L11455)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève pour l'année 2013 (L11454)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2013 (L11445)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2013 (L11444)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de l'Aéroport International de Genève pour l'année 2013 (L11451)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de l'Aéroport International de Genève pour l'année 2013 (L11450)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2013 (L11423)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers consolidés des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2013 (L11424)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers de l'Université de Genève pour l'année 2013 (L11446)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)

Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2013 (L11449)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de l'Hospice général pour l'année 2013 (L11448)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de l'Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile (IMAD) pour l'année 2013 (L11453)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de l'Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile (IMAD) pour l'année 2013 (L11452)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion de la Fondation des Parkings pour l'année 2013 (L11425)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers consolidés de la Fondation des Parkings pour l'année 2013 (L11426)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion de la Fondation pour les terrains industriels pour l'année 2013 (L11435)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation pour les terrains industriels pour l'année 2013 (L11434)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) pour l'année 2013 (L11431)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers consolidés de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) pour l'année 2013 (L11430)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
La loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de la Fondation HBM Camille Martin pour l'année 2013 (L11441)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation HBM Camille Martin pour l'année 2013 (L11440)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)

Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de la Fondation HBM Emma Kammacher pour l'année 2013 (L11439)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation HBM Emma Kammacher pour l'année 2013 (L11438)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de la Fondation HBM Jean Dutoit pour l'année 2013 (L11437)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation HBM Jean Dutoit pour l'année 2013 (L11436)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de la Fondation HBM Emile Dupont pour l'année 2013 (L11443)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation HBM Emile Dupont pour l'année 2013 (L11442)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport d'activité de la Fondation René et Kate Block pour l'année 2013 (L11433)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de la Fondation René et Kate Block pour l'année 2013 (L11432)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2013 (L11418)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers individuels de l'Etat de Genève pour l'année 2013 (L11419)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 approuvant les états financiers consolidés de l'Etat de Genève pour l'année 2013 (L11420)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
Loi du 27.06.2014 ouvrant un crédit d'étude de 1'331'000F en vue de mener les études d'une liaison entre la route de Saconnex-d'Arve et la route d'Annecy, dite L1, et d'une liaison entre la route d'Annecy et la route de Pierre-Grand, dite L2, dans le cadre des projets d'infrastructures de mobilité dans le secteur de Genève-Sud (L11310)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)

Loi du 14.03.2014 sur le sport (LSport) (C 1 50) (L11287)	Conseil d'Etat	Samedi 4 octobre 2014 (le lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle)
-------------------------------------------------------------------------------	----------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Les liens hypertexte vers les lois seront activés le jour de leur parution dans la Feuille d'avis officielle.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
2 octobre 8h30-13h	12 ^e Journée du logement : quelles réponses aux besoins en logement ?	Pavillon Sicli 45, route des Acacias 1227 Les Acacias	DALE	Jérôme Savary ☎ 022 327 94 18 ou 076 341 79 51
16 octobre 13h00	Renaturation du Nant de Braille : présentation des aménagements réalisés	Chemin d'Ecogia 1290 Versoix	DETA	Leyla Caragnano ☎ 022 546 76 14 ou 079 220 56 25
29 octobre <i>Horaire à préciser</i>	«Traversée du lac – Pour le bouclage autoroutier de Genève»	Salle des Fiefs Hôtel de Ville	CE	Nicolas Merckling ☎ 022 327 90 80 ou 078 684 01 54